



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 07/07/2020



La FNAIM salue la nomination d'Emmanuelle WARGON et le bilan de Julien DENORMANDIE

La FNAIM salue la nomination d'Emmanuelle WARGON comme Ministre délégué au Logement et prend acte de l'intégration du Ministère du Logement au sein du Ministère de la Transition Ecologique. Ce double choix s'inscrit dans la cohérence d'une politique qui doit désormais être résolument tournée vers la rénovation énergétique, d'ores et déjà une priorité pour Madame Wargon.

Jean-Marc TORROLLION déclare « *Je me réjouis à la fois de la nomination d'Emmanuelle Wargon et qu'un ministère soit dédié au Logement. Le chantier de la rénovation énergétique des logements est immense mais il représente une chance inouïe pour la relance et doit être une priorité. Emmanuelle Wargon est la personne en capacité de conduire ce dossier sensible, comme le montrent les travaux qu'elle a déjà engagés. Toutefois, je n'oublie pas que d'autres dossiers majeurs nous attendent - je pense à la proposition de loi Nogal ou à la numérisation de la chaîne immobilière. Et j'espère qu'ils ne seront pas les oubliés de ce remaniement car ils doivent constituer aussi des piliers de la relance.* »

La FNAIM souligne à cet égard qu'un dossier prioritaire demeure ouvert, finaliser la structuration de la profession : mise en place de la commission de contrôle du CNTGI, reconnaissance réglementaire du caducée des professionnels de l'immobilier, sécurisation de la formation des salariés... Il est désormais urgent d'aboutir sur ce chantier, dans la continuité de ce qui a été accompli depuis 2017.

La FNAIM remercie Julien DENORMANDIE pour le travail accompli depuis 2017. La loi ELAN qu'il a portée a permis de rééquilibrer les rapports locatifs et de progresser dans la reconnaissance des professionnels de l'immobilier comme tiers de confiance. Surtout, avec le dispositif « Denormandie dans l'ancien », il a permis de réorienter la politique du logement vers l'immobilier existant. Enfin, la FNAIM salue sa très grande écoute, comme sur la réforme de la copropriété et jusque dans la crise du COVID.



Contact Presse :

Galivel & Associés - galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Jean-Marc Torrollion souligne « *Je n'ai eu qu'à me féliciter des excellentes relations que nous avons entretenues avec le ministre Julien DENORMANDIE : il s'est montré à l'écoute, toujours réactif et un soutien sans faille pour nos entreprises dans la crise que nous venons de traverser. Nous le remercions notamment d'avoir reconnu et protégé les titres des professionnels de l'immobilier. Sa vision, non dogmatique et nouvelle sur le logement, nous à permis de grandement avancer. Nous ne pouvons que lui souhaiter la même réussite à l'Agriculture* ».

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés - galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34